FINANCEMENT FPA



<u>Compte Personnel de Formation (CPF)</u>

Description

Le CPF permet aux actifs d'utiliser les droits à la formation accumulés au cours de leur carrière.

Comment l'utiliser

Vérifiez votre solde CPF sur moncompteformation.gouv.fr.

<u>Eligibilité</u>

La formation FPA doit être enregistrée au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), ce qui est généralement le cas.





France Travail

<u>Aide Individuelle à la Formation (AIF)</u>

Financement partiel ou total pour les demandeurs d'emploi.

 Soumis à l'accord d'un conseiller France Travail et à la validation de la pertinence du projet professionnel.

<u>Préparation Opérationnelle à l'Emploi</u> (<u>POE</u>)

 Pour répondre à un besoin d'embauche identifié par une entreprise.

<u>Plan de Développement des Compétences (PDC)</u>

Description

Ce dispositif permet aux salariés de se former grâce au financement de leur employeur.

Modalités

La formation doit être en lien avec le projet de l'entreprise ou l'évolution du poste du salarié.





Transition Pro (ancien CIF)

Description

Le dispositif de Transition Pro finance les reconversions professionnelles via un Projet de Transition Professionnelle (PTP).

Pour qui

Les salariés souhaitant changer de métier pour devenir formateur.

<u>Procédure</u>

Une demande doit être faite auprès de l'association Transition Pro de votre région.



Région et Collectivités Locales

Description

Certaines régions financent directement la formation FPA dans le cadre de leurs dispositifs de formation professionnelle.

<u>Pour qui</u>

Publics prioritaires tels que les jeunes, les demandeurs d'emploi ou les personnes en reconversion.

Comment postuler

Consultez le site de votre Conseil Régional ou rapprochez-vous de votre Mission Locale.

Fonds d'Assurance Formation (FAF) et Dispositifs spécifiques

Fonds d'Assurance Formation (FAF)

Description : Les travailleurs indépendants peuvent bénéficier de financements via leur FAF (ex. FIFPL, AGEFICE).

Pour qui : Auto-entrepreneurs ou professions libérales.

Dispositifs spécifiques

- Compte d'Engagement Citoyen (CEC): Pour les bénévoles ou volontaires ayant acquis des droits à la formation.
- Formations rémunérées : Certains organismes offrent des formations avec une rémunération, notamment pour les demandeurs d'emploi.



Conseils pour Maximiser les Financements

1 Renseignez-vous auprès de nous!

Nous pouvons vous accompagner pour monter vos dossiers de financement.

2 Cumul possible

Certains dispositifs peuvent être combinés (ex. CPF + AIF).

3 Anticipez

Les démarches administratives peuvent être longues.